

UN HABITANT DE LA SUISSE SUR TROIS VIENT DE L'ÉTRANGER!

Exposé d'Erich Hess, conseiller général et président des Jeunes UDC Suisse, Berne

Les Jeunes UDC, la Lega dei Ticinesi et les Démocrates suisses ont réussi à faire aboutir un référendum contre la libre circulation avec la Roumanie et la Bulgarie. L'extension de la libre circulation à ces deux pays a été liée à la poursuite de la libre circulation avec les autres membres de l'UE. Ce procédé est parfaitement antidémocratique, car en 2005 le Conseil fédéral et le Parlement avaient promis au peuple suisse qu'il pourrait toujours voter séparément sur chaque extension de la libre circulation des personnes. Des promesses qui, une fois de plus, n'étaient que des mensonges.

Il y a trois bonnes raisons au moins de voter non le 8 février prochain à la libre circulation des personnes avec la Roumanie et la Bulgarie:

- la Suisse subira une nouvelle vague d'immigration en masse.
- les pressions sur les salaires et les tensions sur le marché du travail provoquées par l'immigration généreront du chômage et de la pauvreté.
- la criminalité, notamment celle de bandes organisées, et le tourisme criminel augmenteront.

La libre circulation des personnes de ces sept dernières années a provoqué un afflux d'étrangers en Suisse. Entre son introduction le 1^{er} janvier 2002 et fin 2007, le nombre d'Allemands vivant en Suisse presque doublé pour passer de 127 085 à 224 324.^[ii] On ne dispose malheureusement pas encore des chiffres définitifs pour l'an passé, mais la statistique publiée en septembre annonce d'ores et déjà une nouvelle immigration en masse pour 2008. La suppression des contingents pour les 15 anciens membres de l'UE en juin 2007 a provoqué une hausse exceptionnelle du nombre d'étrangers vivant en Suisse. Entre les mois d'août 2007 et 2008, la population étrangère a augmenté de 5% pour s'établir à 1 619 000 personnes.^[iii] Si la libre circulation reste en place et si, comme prévu, d'autres contingents sont étendus pour être finalement supprimés, nous devons nous attendre à la poursuite de la croissance annuelle de 5%. Cela signifie qu'en l'an 2013 plus de deux millions d'étrangers vivront en Suisse, soit deux fois plus qu'en 1990!

En 1970, une initiative populaire visait à limiter à 10% la proportion d'étrangers résidant en Suisse. 46% des Suisses l'ont approuvée. Aujourd'hui, ce taux est de 22%, mais une partie importante des étrangers de l'époque ne comptent plus dans la statistique parce qu'ils ont été naturalisés entre-temps. Si on tenait compte des étrangers ayant reçu la nationalité suisse durant les 25 ans écoulés, on obtiendrait une proportion de 28,5% et si on y ajoutait les personnes en séjour de courte durée, les requérants d'asile et les frontaliers on atteindrait 32,3%.

En d'autres termes, aujourd'hui déjà une personne sur trois habitant et/ou travaillant en Suisse est de l'étranger. Et comme nous l'avons constaté plus haut, cette proportion continuera d'augmenter en raison de la vague d'immigration actuelle.

Combien d'étrangers la Suisse peut-elle accueillir? Quelle est la limite maximale compte tenu de la population totale de ce petit pays? Voulons-nous continuer de bétonner la Suisse pour créer de nouveaux logements? Combien de nouveaux postes de travail pourrons-nous encore créer pour répondre à l'afflux de demandeurs d'emploi étrangers?

Le Conseil fédéral doit enfin reprendre la responsabilité de l'immigration et stopper cette arrivée aussi massive qu'incontrôlée d'étrangers en Suisse. Mais il semble que l'unique souci de notre gouvernement est de plaire à l'UE. Et pour cela il ne recule pas devant la propagande mensongère et les menaces.

Le peuple ne doit pas se laisser impressionner par les menaces du Conseil fédéral. Nous devons défendre les intérêts de la Suisse et non pas ceux du Conseil fédéral et de Bruxelles!

Voilà pourquoi nous disons clairement non le 8 février 2009 au paquet trompeur et antidémocratique de la libre circulation des personnes, donc non à une immigration dont la Suisse a perdu le contrôle.

[i] Office fédéral de la statistique, Etrangères et étrangers en Suisse, rapports de 2002 et 2008.

[ii] Office fédéral de la migration, Statistique des étrangers de fin août 2008.